

. 1514 (18 AVRIL).

Sire Charles le Coq, général des monn<sup>es</sup>,  
partit de ceste ville de Paris, par ordon-  
nance du Roy notre sire, pour aller à Tours  
affin de faire battre et forger les gros testons  
que led. seigneur a ordonnez estre nou-  
vellement batuz et forgez en la monn<sup>e</sup> dud.  
lieu de Tours.

(A. N. Reg. Z, 1<sup>er</sup>, 7. — Sorb., H, 1,  
10, n<sup>o</sup> 172, fol. 209 r.)